



**Offre de service**

**Relative aux usagers du  
CIUSSS de la Capitale-Nationale  
En suivi sous la LSJPA**

**Juin 2018**

## 1. Identification

### Nom officiel du promoteur

Gestion Jeunesse inc.  
265, rue de la Couronne, #269  
Québec (QC) G1K 6E1  
[reception@gestionjeunesse.org](mailto:reception@gestionjeunesse.org)  
[www.gestionjeunesse.org](http://www.gestionjeunesse.org)

### Coordonnées de la personne principale

Marco St-Pierre  
Directeur général  
[dg@gestionjeunesse.org](mailto:dg@gestionjeunesse.org)  
[www.gestionjeunesse.org](http://www.gestionjeunesse.org)  
418-648-2351 poste 307  
Télec. : 418-648-1238

### Coordonnées des cadres supérieurs au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Richard Hamel  
Chef de service équipe-LSJPA  
[richard.hamel.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:richard.hamel.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Frédéric Albert  
Chef de service équipe-LSJPA  
[frederic.albert.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:frederic.albert.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

CIUSSS de la Capitale-Nationale site Centre jeunesse  
2915, av. Bourg-Royal  
Québec (QC) G1C 3S2  
418-661-6951 poste 1315

## 2. Nom du projet

### Module SAMI

## 3. Aperçu du projet

L'objectif principal du présent projet est d'offrir aux jeunes sous la LSJPA un **accompagnement sur mesure et individualisé dans leurs démarches d'intégration ou de maintien dans un rôle social actif.**

### 3.1 Objectifs spécifiques

- **Prévenir la récidive.**
- **Mobiliser chaque jeune** dans un projet de vie et **favoriser la persévérance** dans son projet.
- **Mobiliser les acteurs** responsables du jeune pour favoriser la réussite de la réhabilitation du jeune.
- **Promouvoir** des valeurs et les normes sociales.
- **Favoriser le développement** des habiletés, des capacités, des intérêts et des compétences des jeunes.

Les services offerts seront l'évaluation de la situation socioprofessionnelle, l'établissement et l'actualisation d'un plan d'intégration ou de maintien, l'accompagnement en individuel dans les démarches d'intégration ou de maintien, l'orientation du jeune vers les bonnes ressources d'aide dans son milieu ou vers un organisme communautaire et des rencontres multidisciplinaires, au besoin, visant à agir en cohérence dans le plan d'intervention du jeune (école, CIUSSS, Gestion Jeunesse, etc.).

**L'estimation du volume de client** pouvant être desservi par les activités du Module SAMI est pour le moment d'environ 20 jeunes. Selon nous, un professionnel à temps plein à l'année pourrait aider entre 50 à 60 jeunes.

## 4. Problématique

Dans la région de Québec, il y a plusieurs organisations offrant des services spécifiques aux jeunes de façon générale et dans différents secteurs d'activités par exemple: l'hébergement, la santé, l'école alternative et l'employabilité. Plusieurs de ces organisations offrent des services entre autres à une strate d'âge de 16 à 35 ans et ont des critères d'admissibilités pouvant rendre certains jeunes inadmissibles, dont ceux suivis sous la LSJPA. Mise à part l'équipe du CIUSSS de la Capitale-Nationale spécialisé auprès des jeunes suivis sous la LSJPA, aucun organisme n'offre des services exclusivement à ces jeunes.

**Le Module SAMI serait spécialisé pour les jeunes suivis en LSJPA, peu importe leur rôle social, afin d'être le plus inclusif possible pour ceux-ci.** Les services d'accompagnement en employabilité, similaire à Module SAMI, s'adressent généralement à de jeunes décrocheurs scolaires et les services sont offerts à des jeunes de 15 ans et plus. Ce qui exclut rapidement un bon nombre de jeunes, comme ceux qui fréquentent une école.

Pour les jeunes de 12, 13 et 14 ans, aucun service en employabilité n'existe. Par contre, advenant le cas que des jeunes de cette strate d'âge accèdent aux services du projet, l'intégration en emploi est une trajectoire moins pertinente pour ceux-ci. Donc le maintien à l'école serait l'ultime service, mais il pourrait arriver qu'un plan B soit de mise.

## 5. Clientèle ciblée par le projet

Les jeunes ciblés par ce projet sont des garçons et filles, **usagers aux services de la Direction du programme jeunesse et de la Direction de la protection de la jeunesse**, âgés de 12 ans et plus et qui bénéficient d'un suivi légal selon la LSJPA. **Le seul critère d'admission est d'avoir un suivi avec l'équipe LSJPA du CIUSSS de la Capitale-Nationale.** Ainsi même si le jeune fréquente une école, occupe un emploi ou est oisif, il est admissible aux activités du Module SAMI.

## 6. Interventions découlant du projet

L'essence du projet est basée sur **l'accompagnement adapté et personnalisé aux besoins de chacun**, qui est une pratique que nous avons accentuée en 2011. Ce qui amène comme **outil d'intervention principal le counseling individuel**. Mis à part des rencontres multidisciplinaires au besoin, toutes les rencontres seront en individuel avec le jeune. Celles-ci pourront se tenir chez un partenaire (ex. : dans son milieu scolaire, chez un employeur) ou dans les locaux de Gestion Jeunesse.

**La première rencontre se déroule en présence du jeune, du représentant de Module SAMI, si pertinent du parent et le délégué à la jeunesse** qui a orienté le jeune aux services du Module SAMI. Cette intervention est un moyen très efficace de mobiliser les acteurs gravitant autour du jeune, d'expliquer clairement les services et de discuter avec le jeune de ses intentions face à nos services.

Par la suite, le jeune aura **une évaluation de sa situation socioprofessionnelle et un plan d'action sera fait avec lui, en réponse à ses besoins**. Des outils ont été développés à cette fin, au fil des années, en lien avec le mandat de Gestion Jeunesse d'aider des jeunes vivant des difficultés d'ordre personnel, social, familial, scolaire, légal ou de santé. Cette évaluation vise à mettre en relief les difficultés relatives à sa situation scolaire, d'emploi ou d'inactivité.

Le plan quant à lui est conçu avec le jeune, tout en s'assurant avec le délégué qu'il est conforme à ses conditions relatives à la LSJPA. **Le plan d'action sera conçu pour définir les services offerts face à l'intégration à un milieu scolaire et/ou le marché du travail et au maintien de sa situation socioprofessionnelle.**

**Les activités d'accompagnement, avec une approche de faire-avec**, vise à supporter et seconder le jeune dans différentes démarches comme visiter une école, faire de la recherche d'emploi, etc. Nous aurons à faire les démarches avec lui, afin de lui montrer comment le faire. Nous avons observé que de « faire avec » le jeune lui amène le savoir-faire minimal pour agir seul. Cet apprentissage augmente la confiance en soi et par le fait même ses capacités. Nous croyons aussi que cela amène une prise de pouvoir sur lui-même et sa vie. Nous accompagnons le jeune dans sa démarche et plus celle-ci avance, plus nous modulons notre intervention en laissant graduellement la place au jeune dans l'exécution. Nous passons du « faire avec » au « faire faire ».

## **6.1 Les voies ou trajectoires de services**

### 6.1.1 Les études

Lors des **rencontres individuelles** avec le participant, nous verrons à établir ses besoins, sa capacité et nous ferons ressortir les facteurs de réalité. Il s'agit ici surtout **d'information scolaire** afin de guider le participant dans son processus décisionnel quant à un retour aux études. Concrètement, nous **accompagnerons le participant pour faire la visite, d'écoles secondaires, de Centres d'éducation aux adultes ou d'école alternative** et l'assisterons pour son inscription. Au préalable à l'inscription, nous verrons à **identifier avec le client les raisons qui l'ont poussé à quitter l'école**. Nous avons développé un **outil spécifique pour tracer un portrait objectif** de ces raisons, pour lesquelles nous partageons notre constat avec le milieu scolaire permettant ainsi de mettre en place des facteurs de réussite pour le jeune.

### 6.1.2 L'intégration au marché du travail

**Pour cette trajectoire, il peut s'agir de la recherche d'un emploi à temps partiel, si le jeune est étudiant, ou à temps plein, pour le jeune ayant décroché du système scolaire.** Selon l'âge du jeune, cette option peut être irréaliste, par exemple pour un jeune de 12, 13 ou 14 ans. Dans ce cas, d'autres options pourront être envisagées comme du bénévolat structuré dans un organisme communautaire.

Pour l'aspect de la recherche d'emploi, nous aiderons le jeune à faire un choix d'emploi, nous lui offrirons des ateliers de recherche d'emploi en individuel : rédaction de CV, questions d'entrevue, pratique d'entrevue, inscription à placement en ligne, techniques de recherche d'emploi, exigences du marché du travail, les normes du travail, etc.

**Plusieurs moyens favorisant l'insertion au marché du travail peuvent être utilisés**, afin d'adapter le parcours aux besoins du jeune et à son potentiel d'embauche : stage en entreprise, intégration à un plateau de travail ou Entreprise d'insertion, intégration à un organisme communautaire et finalement, intégration d'un emploi dans une entreprise privée. À cette étape, nous disposons de plusieurs **outils développés dans le cadre des activités de Module Jeunes Travailleurs (qui existe depuis 1984)** en lien avec l'évaluation du potentiel d'embauche, d'ateliers pratiques relatifs au marché du travail et autres outils cliniques basés sur la Thérapie de la réalité et de la Technique d'impact.

### 6.1.3 Le maintien de sa situation socioprofessionnelle

Selon la situation du jeune au départ, il aura accès à des services visant à construire sa situation ou à se maintenir en équilibre dans celle-ci.

À partir du moment où un jeune a intégré un milieu ou qu'il est déjà dans le milieu (entreprise d'insertion, entreprise privée, école ou Centre d'éducation aux adultes), un accompagnement **visant un support et le maintien est effectué systématiquement**. L'objectif étant d'amener le jeune à aller jusqu'au bout de sa démarche scolaire ou le maintien au marché du travail. Les actions posées ici par le conseiller en intégration socioprofessionnelle sont pour favoriser le maintien du jeune dans son milieu et prendront différentes formes/intensités nécessaires aux besoins du jeune, par exemple des **suivis téléphoniques, des rencontres individuelles et échanges par courriel avec le jeune; des contacts avec l'intervenant scolaire visant à œuvrer en équipe autour du jeune, des rencontres multidisciplinaires possibles réunissant le jeune-école-Gestion Jeunesse-délégué**).

## 7. Partenariat

Nous sommes fiers que nos **34 ans d'existence** soient rendus possibles par à un réseau de partenaires engagés, qui nous permet d'actualiser notre mission grâce au lien que nous possédons avec toutes ces organisations, car 99 % de notre clientèle est référée par un partenaire.

Pour le projet Module SAMI, les partenaires principaux seront les délégués à la jeunesse responsable des suivis des jeunes sous la LSJPA, donc l'équipe-LSJPA du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Les autres partenaires seront les **Commissions scolaires de la région de Québec**, soient de la Capitale-Nationale, des Premières-Seigneuries et des Découvreurs, par le biais de leurs équipes-écoles. Finalement, entre autres par le biais de nos stages en entreprise, nous sommes liés aux **entreprises de la région de Québec** pour aider nos jeunes à s'insérer sur le marché du travail et développer leur potentiel.

## 8. Budget requis

**Pour la première année nous croyons que 21 heures par semaine seraient réalistes**, étant donné que certaines activités auront à être développées, que la conseillère en intégration socioprofessionnelle aura à promouvoir et faire connaître la complémentarité des services et qu'après discussion avec les chefs de service de l'équipe-LSJPA le volume estimé est de 20 jeunes par année.

Pour cette première année, **un budget de 36 800 \$ serait nécessaire**, ce qui inclut le salaire, les bénéfices marginaux, les frais de déplacement et des frais d'administration. Les frais relatifs à l'utilisation des locaux de Gestion Jeunesse et d'autres frais seront absorbés par Gestion Jeunesse.

## 9. Capacité organisationnelle

Gestion Jeunesse est **en partenariat avec les services sociaux depuis 1984 et aide entre autres des jeunes en suivi sous la LSJPA**. **L'expertise, les façons de faire, les trajectoires de service et la pratique clinique développées** au fil des années par Gestion Jeunesse, l'ont été **grâce au partenariat avec les services sociaux**. **Tous services confondus nous aidons en démarche individuelle plus de 300 jeunes de**

**14 à 18 ans par année, référés à 99 % par un intervenant, dont environ 170 jeunes suivis par un service du CIUSSS de la Capitale-Nationale site Centre jeunesse.** Nous sommes en lien avec 35 points de services du monde scolaire et 38 des services sociaux.

Nos professionnels possèdent **en moyenne** 14 ans d'expérience en employabilité, 14 ans auprès des jeunes et 17 ans auprès de clientèles en difficulté. Il est aussi à noter l'absence d'antécédent criminel pour l'ensemble de notre personnel. Quant au directeur général, il est en poste depuis 2008 et œuvre en intégration socioprofessionnelle depuis 27 ans, avec des clientèles vivant des difficultés, dont des personnes judiciairisées adultes.

## 10. Références

**L'intervention spécialisée** à Gestion Jeunesse repose sur une approche globale, personnalisée, individualisée, adaptée et modulée en fonction des besoins, de la situation et de la motivation de l'individu. Elle est « spécialisée » parce qu'elle cible une ou plusieurs problématiques propres à notre clientèle. De plus, elle est structurée et possède un sens clinique, qui permet de faire évoluer la clientèle en fonction de leurs besoins. **Cette approche pratique est articulée dans le Guide pédagogique de notre association provinciale**, le Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre : [http://rssmo.qc.ca/wp-content/uploads/2012/09/RSSMO\\_Guide\\_web\\_juin2013.pdf](http://rssmo.qc.ca/wp-content/uploads/2012/09/RSSMO_Guide_web_juin2013.pdf)

Notre **approche clinique utilisée dans nos interventions auprès de la clientèle est la Thérapie de la réalité**. Cette approche suggère des stratégies axées sur les aspects positifs et est exempte de coercition. Elle amène le participant à faire des choix qui respectent ses capacités, ses rêves et aspirations, sa réalité et ses besoins. Depuis plusieurs années, nous recevons de la formation continue par un formateur agréé par l'Institut William Glasser. Depuis 2010, nos conseillers en emploi ainsi que la direction participent à la formation menant à la **certification par les formateurs et formatrices de l'AQTR** : <http://www.aqtr.org/>.

De 2015 à 2017, les chercheurs du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) afin **d'évaluer nos pratiques professionnelles et leurs effets sur notre clientèle**. Nous avons joint le document Rapport d'évaluation – Portrait des jeunes et évaluation des services offerts par Gestion Jeunesse, dans lequel nos clients sont décrits ainsi que les éléments positifs de notre processus d'intervention et des points à améliorer. Nous attirons votre attention à la conclusion et aux recommandations en pages 51, 52 et 53.

En terminant, nul besoin de démontrer l'importance dans notre société du travail qui est une valeur fondamentale de notre système. En opposition à cela, nous avons le chômage, l'inactivité ou l'oisiveté qui représente un facteur contributif et précipitant vers la délinquance. Ainsi les activités du Module SAMI se veulent une réponse qui pourrait faire la différence pour la clientèle.

